

Réarmement, à quel prix ? (Le)

Titre(s): Réarmement, à quel prix ? (Le) [[périodique]]

Ensemble : Alternatives économiques 465

Editeur, producteur : 01/12/25

Description matérielle : pp.26-38

ISSN : 0247-3739

Note sur la description matérielle : 13

Résumé ou extrait : En pleine période de restrictions budgétaires, le gouvernement français a choisi d'augmenter significativement le budget de la défense : une hausse de 6,7 milliards d'euros est prévue en 2026, portant le budget à 57,1 milliards d'euros, avec un objectif de 68 milliards d'euros en 2030 selon la Loi de programmation militaire (LPM) votée en 2023. Emmanuel Macron a accéléré ce calendrier en réclamant une rallonge de 3,5 milliards d'euros en 2026 et 3 milliards en 2027. Cette augmentation s'explique par la double crise de la menace russe, illustrée par l'invasion de l'Ukraine (2014, 2022) et la crainte d'une attaque sur le flanc oriental de l'Europe dans les cinq prochaines années, ainsi que par le désengagement progressif des États-Unis de la sécurité européenne depuis le retour de Donald Trump au pouvoir en 2024. Les dépenses de défense françaises atteignent désormais 2,05 % du PIB, avec un engagement à porter ce chiffre à 3,5 % du PIB d'ici 2025, contre 71 % d'augmentation des dépenses en Allemagne et 136 % en Pologne entre 2018 et 2024, alors que la France n'a augmenté ses dépenses que de 18 % sur la même période. La France, dotée de l'arme nucléaire, a privilégié des capacités stratégiques autonomes (renseignement, avions de chasse, missiles longue portée) plutôt que de dépendre du parapluie américain. Une part importante des dépenses à venir sera consacrée au remplacement d'équipements, notamment la commande d'un nouveau porte-avions pour 10 milliards d'euros (dont 5 milliards inscrits dans la LPM 2024-2030). La LPM prévoit aussi 10 milliards d'euros pour l'innovation d'ici 2030, 5 milliards pour les drones, et 9 milliards pour le renseignement, la contre-ingérence et la cyberdéfense. La production de munitions doit doubler : KNDS doit passer de 30 000 obus de 155 mm produits par an en 2022 à 60 000 en 2023, alors que la Russie en produit environ 4 millions par an. Des discussions émergent sur l'élargissement du bouclier nucléaire français à l'Europe, ce qui aurait des conséquences budgétaires et stratégiques. Cependant, la gestion budgétaire du ministère des Armées est critiquée pour son manque d'agilité et ses lourdeurs administratives, notamment à la Direction générale de l'armement (DGA). Des efforts sont faits pour améliorer l'innovation, avec la création d'une Agence de l'innovation de défense dotée de 1,2 milliard d'euros annuels et d'une " force d'acquisition rapide " en 2023. Les tensions budgétaires persistent : les " restes à payer " (crédits non consommés pour régler des engagements antérieurs) atteignaient 99 milliards d'euros fin 2024. Cette situation soulève des questions sur la transparence et la légitimité démocratique, d'autant que les députés n'ont pas pu examiner le volet dépenses du budget de la défense en 2024. Par ailleurs, des industriels signalent un gel ou un report de commandes malgré l'augmentation des crédits, et le taux de disponibilité du matériel militaire baisse, tout comme les heures d'entraînement des pilotes. Le financement de ces besoins budgétaires est contraint par

le déficit public. France Stratégie propose un financement mixte : emprunt européen, hausse du taux d'emploi, augmentation des impôts et réductions de dépenses. Associer des coupes dans les programmes sociaux à la hausse du budget militaire est jugé dangereux, car cela pourrait créer un sentiment d'injustice et favoriser la montée de partis pro-russes. Au niveau européen, la Commission européenne a lancé le plan ReArm Europe, visant à mobiliser 800 milliards d'euros pour la défense, dont 650 milliards d'augmentation des dépenses militaires sur quatre ans grâce à la suspension du Pacte de stabilité et de croissance pour les dépenses de défense, et 150 milliards de prêts à taux préférentiel. La France devrait recevoir 16 milliards d'euros de crédits, soit un tiers de son budget annuel de défense. L'Otan recommande de consacrer 20 % des dépenses militaires à l'acquisition d'équipements, un ratio déjà dépassé par la Pologne (51 %), l'Allemagne (29 %) et la France (28 %). Cependant, environ 50,7 % des commandes d'équipements des pays européens membres de l'Otan entre 2022 et 2024 ont été passées aux États-Unis, qui représentent 53 % des importations d'armes en Europe (contre 6,8 % pour l'Allemagne et 5,3 % pour la France). Pour bénéficier des prêts européens, au moins 65 % de la valeur des achats doit provenir du continent européen. L'UE souffre d'un éparpillement industriel : 27 armées, 178 types d'équipements majeurs contre 30 aux États-Unis, et une multitude de programmes concurrents (ex : 25 programmes de frégates/destroyers). La coopération européenne vise à réduire les coûts par l'augmentation des volumes, mais reste difficile à mettre en oeuvre en raison de la diversité des besoins et des intérêts nationaux. Les grands programmes, comme l'avion de combat du futur (Scaf), sont estimés à 100 milliards d'euros, un effort que la France ne peut supporter seule. La règle du " retour géographique " (chaque pays récupère en commandes l'équivalent de sa participation) complique l'efficacité industrielle. Les principaux industriels français du secteur sont en partie détenus par l'État : Airbus (10,8 %), KNDS (50 %), Naval Group (62,5 %), Safran (11,2 %), Thales (26,06 %). En Allemagne, Rheinmetall est détenu principalement par des fonds d'investissement. Au niveau local, la croissance du secteur de la défense a un impact fort, comme à Bourges où MBDA et KNDS emploient 6 000 personnes sur 54 000 emplois dans l'agglomération, et 5 000 au sein du ministère des Armées. La croissance annuelle des entreprises du secteur peut atteindre +20 à +50 %. Le bassin d'emploi peine à recruter suffisamment d'ingénieurs et de techniciens spécialisés, malgré l'adaptation de l'offre de formation (création d'un " Campus Pyrotechnie " en 2022, réouverture d'une École militaire préparatoire technique). Les sous-traitants, souvent des TPE ou ETI, rencontrent des difficultés d'accès au financement et se plaignent d'un manque de visibilité sur les commandes. Sur le plan politique et stratégique, la défense est présentée comme indissociable de la justice sociale et de la préservation de l'État-providence. Les dépenses militaires européennes, qui dépassent désormais 2 % du PIB pour la plupart des pays, sont justifiées par la montée des menaces autoritaires (Russie, Chine, États-Unis) et la nécessité de garantir la souveraineté et la démocratie. La dépendance à l'égard des États-Unis reste forte, notamment pour le renseignement et la défense antiaérienne, alors que l'administration Trump considère l'Europe comme un rival. La hausse des budgets militaires soulève aussi la question de leur impact sur la transition écologique, la production d'armement et la guerre ayant un effet négatif sur les écosystèmes. Il est souligné que la défense ne doit pas être financée par des coupes dans les services publics, mais par une fiscalité plus juste, comme la taxation des hauts patrimoines. Enfin, même en cas de retour à la paix en Ukraine, la démilitarisation de l'Europe reste incertaine tant que la Russie reste un régime militarisé et autoritaire, et que le droit international s'effrite.

Sujet - Nom commun : Défense

Industries de défense

Armées -- Coût

Politique militaire